



# bulletin



Personne-ressource :  
Aleksandar Popovic  
Vice-président à la mise en application  
416 943-6904  
[apopovic@ida.ca](mailto:apopovic@ida.ca)

Prière de distribuer aux intéressés dans votre société

**BULLETIN N° 3687**  
Le 6 novembre 2007

## **Changements concernant la publication de bulletins disciplinaires**

À partir de maintenant, l'Association cesse de publier des bulletins disciplinaires relatant les décisions disciplinaires rendues par les formations d'instruction de l'Association.

La pratique consistant à publier des bulletins disciplinaires avait initialement été établie afin de communiquer un sommaire des affaires disciplinaires, à une époque où la diffusion massive des décisions n'était ni possible ni pratique. L'Association publie maintenant toutes les décisions disciplinaires sur son site Internet dès leur prononcé par la formation d'instruction pertinente. Par conséquent, les membres, les personnes inscrites et le public peuvent se procurer facilement le texte de toutes les décisions pour en prendre connaissance.

En raison de ce changement, l'Association publiera dorénavant sur son site Internet toutes les décisions des formations d'instruction, tant en anglais qu'en français. Auparavant, les décisions n'étaient disponibles que dans la langue dans laquelle elles avaient été écrites.

L'Association continuera de publier des communiqués de toutes ses décisions pour s'assurer que toutes les parties intéressées soient avisées des décisions disciplinaires.

Kenneth A. Nason  
*Secrétaire de l'Association*